



FICHE PRATIQUE



Les enfants exposés aux violences conjugales : l'impact psychologique

Rôle de l'enfant

Au sein d'une famille chaque membre a une place et un rôle bien définis, les enfants y compris. Dans les familles vivant des violences conjugales, les enfants ont un rôle bien spécifique vis-à-vis de leur(s) parent(s) ainsi que dans la fratrie.

« Dans le langage des sciences sociales, le rôle définit l'ensemble des comportements et des attitudes qu'un individu assume spontanément ou qu'il est tenu d'assumer pour répondre aux attentes d'autrui. Le rôle est en relation étroite avec la place que l'individu occupe dans un contexte social donné et indique également les tâches qui lui sont assignées. » (Abignente G., Les racines et les ailes. Ressources, tâches et embûches de la famille, De Boeck Supérieur, 2004, pp 83-112).

K. SADLIER répertorie plusieurs rôles fréquemment repérés chez les enfants exposés aux violences conjugales. (Sadlier K., L'enfant face à la violence dans le couple, « Les effets psychologiques », Dunod 2015, pp.35-56.)

- **Le « petit parent » (ou parentification)** : L'enfant se sent responsable du bien-être de ses parents et de ses frères et sœurs, il prend soin d'eux à la fois sur le plan physique, émotionnel et psychique. Ce phénomène implique une redistribution des rôles des membres de la famille tant chez l'enfant, qui adopte un rôle parental, que chez les parents qui prennent une place d'enfant. Ce concept a été développé par Boszormenyi-Nagy et Spark en 1973.

- **Le « confident » de la victime** : L'enfant a accès aux ressentis et aux inquiétudes de la victime. Il rappelle les passages à l'acte violents s'opposant parfois au déni de la victime.

- **Le « confident » de l'agresseur** : L'enfant est placé du côté du parent agresseur qui partage ses justifications concernant la violence et qui se montre plus indulgent avec lui. Cet enfant peut souffrir de culpabilité vis-à-vis de la victime tout en risquant de s'inscrire dans un processus psychologique d'identification à l'agresseur.

- **Le « Petit agresseur »** : L'enfant forcé et/ou conditionné à agresser verbalement ou physiquement la victime s'inscrit dans un processus psychologique d'identification à l'agresseur.

- **L'enfant « modèle »** : L'enfant pense qu'il est responsable de la violence et tente de la maîtriser et d'éviter sa survenue en ne posant jamais de problème. Face à son incapacité d'empêcher la violence, il peut développer un état anxio-dépressif pouvant passer inaperçu en raison de son comportement exemplaire et hyper adapté.

- **« L'arbitre »** : L'enfant essaye de négocier afin de maintenir la paix et d'éviter la violence. Son échec participe là encore à sa souffrance.

- **« Le bouc émissaire »** : L'enfant est perçu comme le déclencheur des tensions et de la violence au sein de la famille. Il est ainsi désigné comme responsable, ce qui peut aggraver son état psychologique.



FICHE PRATIQUE



Les enfants exposés aux violences conjugales : l'impact psychologique

Stratégies de l'enfant

« Pour faire face aux carences affectives et aux angoisses psychiques engendrées par la violence conjugale, l'enfant doit mettre en place des « stratégies d'ajustement ». Ce terme désigne l'ensemble des processus qu'un individu interpose entre lui et un évènement perçu comme menaçant, pour maîtriser, tolérer ou diminuer l'impact de cet évènement sur son bien-être physique et psychologique. Les stratégies d'ajustement peuvent être cognitives, affectives ou comportementales. » (Sadlier K., L'enfant face à la violence dans le couple, « Les effets psychologiques », Dunod 2015, pp.35-56.)

Les **stratégies** qui se retrouvent fréquemment chez les enfants exposés aux violences conjugales et décrites par K. SADLIER sont les suivantes :

• **Évitement**

L'enfant évite à tout prix d'être confronté à la violence (se force à ne plus entendre les cris, se cache, fugue, ment sur ce qui peut déclencher de la violence, utilise des substances afin de ne plus y penser...).

• **Fantasme**

L'enfant imagine des scénarios divers : de vengeance vis-à-vis de l'auteur de violence, d'une vie heureuse, d'être sauvé ou de sauver...

• **Tentative de maîtrise**

L'enfant va chercher à maîtriser et éviter les situations de violence. Il est « l'enfant modèle, parfait », ne faisant pas de vague pour éviter toute tension pouvant engendrer de la violence. Il devient protecteur de la fratrie et/ou du parent victime.

• **Quête de soutien**

L'enfant cherche de l'aide auprès d'un adulte extérieur (à l'école, dans la famille élargie, auprès des voisins...), parle de ses sentiments concernant la violence, appelle les secours...

• **Auto et hétéro-agressivité**

L'enfant va adopter des comportements agressifs envers les autres (agressivité verbale et/ou physique), envers lui-même (automutilation, idées ou passages à l'acte suicidaires).

• **Expression corporelle et créative**

L'enfant exprime ses émotions par le biais d'activités créatives (danse, dessin, théâtre...) et/ou évacuer son stress dans des activités sportives.

• **Rationalisation**

L'enfant va tenter d'expliquer et de justifier la violence de la part de l'auteur de manière rationnelle (la victime a mérité, le stress au travail a entraîné la violence...).

ALERTER : Le 119

Pour toute inquiétude, au sujet d'un enfant en danger ou en risque de l'être, il vous appartient de joindre le 119 : le numéro national « enfance en danger », gratuit et confidentiel, 24h/24h. Vous recevrez une aide et des conseils. Selon les situations, le service peut également décider de contacter la CRIP ou les services d'urgence.

L'enfant peut également appeler ce numéro.

La Maison des Liens Familiaux
Maison des Liens
Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les
partenaires

www.maisondesliensfamiliaux.fr
maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr